



Septèmes-les-Vallons, le 1^{er} juillet 2021

COMMUNIQUE

AM/PB/LAG – _____ Dpt. 2021/S/ 1091 /DAG
OBJET : Conseil Municipal

André MOLINO, Maire de Septèmes-les-Vallons, informe ses administrés qu'une séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Jeudi 8 juillet 2021 à 18h30
En mairie – Salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal du jeudi 27 mai 2021.

1. **FINANCES COMMUNALES** – Admission d'un titre en non-valeur.
2. **FINANCES COMMUNALES** - Attribution de subventions aux associations – Exercice budgétaire 2021 – 3^{ème} répartition.
3. **FINANCES COMMUNALES** – Limitation de l'exonération de deux ans de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.
4. **ENVIRONNEMENT** – Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique dans le cadre de l'appel à projet MERISIER « Mutualiser les écoles pour rénover : imaginer des solutions, implanter, évaluer et récoler » – Programme ACTEE 2 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique).
5. **ENVIRONNEMENT** – Participation et engagement de la commune de Septèmes-les-Vallons pour le programme ACTEE 2 - SEQUOIA - Approbation de la convention entre la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'ALEC Métropole marseillaise, l'atelier de l'Environnement-CPIE du Pays d'Aix et 29 communes – Approbation de la convention de reversement.
6. **RESSOURCES HUMAINES** – Convention de rupture conventionnelle pour Monsieur Thomas Bardel.
7. **RESSOURCES HUMAINES** - Renouvellement du contrat du conseiller en économie sociale et familiale - Année 2021.
8. **PATRIMOINE COMMUNAL** - Acquisition par la Commune d'un bien situé 5 bis avenue du 8 mai 1945 - Parcelle cadastrée section BB n° 199.
9. **PATRIMOINE COMMUNAL** – Cession d'un local d'activité commerciale situé zone d'activités du Pré de l'Aube cadastré section AO n° 119.
10. **PATRIMOINE COMMUNAL** – Cession des parcelles BC0072, 0093 et 0097 à ERILIA pour la réalisation d'un programme global de logements sis 42 Chemin des Fraises – Val Frais.

VŒU - PATRIMOINE FORESTIER : Notre forêt et notre massif de l'Etoile entre protection et valorisation, entre gestion durable et usages sociaux.

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales.